

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1. Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.
2. Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.
3. Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), rien ici.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (12 points)

1. En vous appuyant sur un exemple, montrez que les droits de propriété favorisent la croissance économique. (6 points)
2. Quel est l'apport de la théorie de la croissance endogène ? (6 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (8 points)

Après avoir présenté le document, vous mettrez en évidence les contributions à la croissance du PIB en volume.

Document : Evolution du PIB en volume et contribution à cette évolution

(en % et points de %)

	2014	2015	2016	2017	2018
Produit intérieur brut (PIB) ⁽¹⁾	1,0	1,1	1,1	2,3	1,7
Consommation	0,8	1,0	1,3	1,1	0,7
Investissement	0,0	0,2	0,6	1,0	0,6
Solde du commerce extérieur	- 0,5	- 0,4	- 0,4	- 0,1	0,7
Variation de stocks	0,7	0,3	- 0,4	0,2	- 0,3

(1) Données exprimées en %.

Champs : France

Note : La somme des colonnes peut ne pas correspondre au total en raison des arrondis.

Source : D'après l'INSEE, 2019 (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4161181#tableau-figure2>)

Épreuve composée

Première partie : Mobilisation des connaissances (12 points)

1. En vous appuyant sur un exemple, montrez que les droits de propriété favorisent la croissance économique. (6 points) (Galy)

Les **droits de propriété** sont des droits dont dispose le propriétaire d'un bien, d'un facteur de production ou d'un actif financier, etc., pour l'utiliser à sa guise et éventuellement le revendre. Comme nous allons le voir, ces droits de propriété ont un effet positif sur la **croissance économique** qui est l'augmentation de la production d'un territoire sur longue période.

Les droits de propriété permettent donc de déterminer à qui appartiennent les biens et qui a le droit de les utiliser. Ils sont fondamentaux dans le système capitaliste : si les acteurs économiques peuvent être à tout moment dépossédés de leurs biens ou de leurs richesses par n'importe qui, ils n'ont pas d'intérêt à investir, accumuler ou travailler. Pourquoi en effet créer une entreprise si un autre peut en prendre possession selon son bon vouloir ? Pourquoi épargner si cet argent peut être prélevé par un autre agent ? **Les droits de propriété garantissent donc les fondements de la croissance.**

- Par exemple, les **brevets** sont des droits de propriété qui accordent un **droit exclusif à l'innovateur**.
- Les brevets **protègent donc les innovateurs des imitations, du vol de propriété intellectuelle**
- Les brevets accordent **un monopole temporaire à l'innovateur qui peut donc rentabiliser ses investissements de RD** (rente de monopole).
- Le brevet constitue donc une **incitation** à engager des dépenses de RD (recherche fondamentale/ appliquée/ développement expérimental) puisqu'il **limite les incertitudes**.
- La durée du brevet est de 20 ans pour concilier protection de l'innovation et ne pas neutraliser la recherche future (externalité positive).
- Le brevet est donc bien **source de croissance puisqu'il permet le progrès technique** (ensemble d'innovations) qui est une source importante de croissance économique (croissance intensive) car il améliore la productivité globale des facteurs générant des gains de valeur ajoutée.

Pour conclure nous pouvons donc affirmer que les **droits de propriété** en général et les brevets en particulier, sont des formes institutionnelles incitant les agents économiques à agir dans un sens favorable à la croissance.

2. Quel est l'apport de la théorie de la croissance endogène ? (6 points)

La théorie de la croissance endogène développée à partir des années 1980 **explique l'apparition du progrès technique** qui n'est donc plus une « manne tombée du ciel » comme dans le modèle de croissance exogène de Solow. Pour les théoriciens de la croissance endogène, c'est le comportement des agents qui explique l'apparition du progrès technique : ce dernier est donc endogénéisé. Cette théorie explique que le progrès technique doit être attribué à **l'accumulation de différentes formes de capital** :

- Capital **technique / physique** : explications + exemple
- Capital **humain** : explications + exemple
- Capital **technologique** : explications + exemple
- Capital **public** : explications + exemple

L'accumulation de ces différentes formes de capital permet de repousser l'état stationnaire puisque cela génère des **rendements croissants** grâce à l'amélioration de la productivité et est source **d'externalités positives** (conséquences profitables de l'activité d'un agent sur un autre sans contrepartie) qui profitent à tous comme les résultats de recherches qui se diffusent dans l'ensemble de l'économie).

C'est finalement une théorie de la **croissance auto-entretenu** : croissance → accumulation → progrès technique → croissance.

